

AGENCE D'INGENIERIE DEPARTEMENTALE DES ALPES-MARITIMES

Proposition de rapport d'activité, comptes de l'année passée et budget prévisionnel sur trois exercices
Délibération n° CA-2026-06

Date de convocation : 20 janvier 2026

Sous la présidence de M. Charles Ange GINESY

Président de droit de l'Agence de l'ingénierie départementale des Alpes-Maritimes

Titulaires présents :

Martine BARENGO FERRIER, Raoul CASTEL, Jean-Paul DAVID, Céline DUQUESNE, Charles Ange GINESY, Thierry GRANDBOUCHE, Gérald LOMBARDO, Cyril PIAZZA, Anthony SALOMONE, Dominique TRABAUD.

Titulaires absents :

Xavier BECK, Olivier CHANTREAU, Christelle D'INTORNI, David KONOPNICKI, Maurice LAVAGNA, Michèle PAGANIN, Michel ROSSI, Anne SATTONNET.

Suppléant présents :

Jocelyne BARUFFA, Christine BEILLE-TOURSCHE, Marie BENASSAYAG, Yannick BERNARD, Nicole BERTOLOTTI, Philip BRUNO, Marino CASSEZ, Pierre CORPORANDY, Vanessa LELLOUCHE.

Secrétaire de séance :

SALOMONE Anthony.

Vu le CGCT et notamment son article L.5511-1 ;

Vu les statuts de l'Agence et notamment ses articles 11 et 15 ;

Considérant que le Conseil d'administration délibère sur le rapport annuel d'activité, les comptes de l'année passée ainsi que sur le budget prévisionnel sur l'évolution des activités de l'Agence ; que ce document doit être présenté à l'Assemblée générale ;

Considérant que l'Agence d'ingénierie départementale des Alpes-Maritimes a été créée lors de l'Assemblée générale du 13 novembre 2020 ; qu'elle a démarré progressivement son activité au premier trimestre 2021 ; que l'année 2022 a été la première année complète d'exercice de cette structure ; que le second rapport d'activité de l'Agence a été présenté à l'Assemblée générale du 20 juin 2024 et le troisième rapport d'activité a été présenté à l'Assemblée générale du 10 juillet 2025 ;

Considérant que le projet de rapport d'activité 2025 devant être présenté à l'Assemblée générale retrace l'exercice de l'année passée ainsi que le budget prévisionnel portant sur l'évolution des activités de l'Agence ;

Vu le rapport synthétique et ses annexes, et après avoir entendu l'exposé, le Conseil d'administration,

Conseil d'administration
05 février 2026



Décide :

- 1) D'approuver le rapport d'activité 2025 figurant en annexe, les comptes de l'année passée ainsi que sur le budget prévisionnel sur l'évolution des activités de l'Agence ;
- 2) D'autoriser le président du Conseil d'administration à signer, au nom de l'Agence d'ingénierie départementale, les actes et formalités nécessaires à la réalisation des objectifs précédemment cités.

Nombres d'administrateurs présents ou représentés : 17

Voix pour : 17

Voix contre : 0

Abstention : 0

Nice, le 05 février 2026

Le Président de l'Agence d'ingénierie départementale
des Alpes-Maritimes,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Charles Ange GINESY', is written over a horizontal line.

Charles Ange GINESY